ARPSON
SAS au capital de 206 500 euros
Siège social : 88, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly sur Seine
RCS : Nanterre B 401 424 882
SIRET : 401 424 882 00058

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 28 MAI 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 28 mai à dix heures, les associés de la société, se sont réunis au 88, avenue Charles de Gaulle 92200 Neuilly sur Seine sur convocation du Président en date du 07/05/2024.

L'assemblée est présidée par M Giuly Franck en qualité de Président Directeur Général.
Le président constate que tous les associés sont présents,
À savoir :
M Giuly Franck propriétaire de 350 actions;
Mme Giuly Mary-Laure propriétaire de 350 actions;
Total des actions présentes ou représentées : 700 actions soit la totalité du capital social.
Monsieur le Président déclare alors que l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer et prendre des décisions à la majorité requise.
En outre, il est décidé à l'unanimité des voix que chaque associé signerait le procès-verbal de la présente assemblée générale et qu'en conséquence il ne serait pas dressé de feuille de présence.

Les associés peuvent prendre connaissance des documents déposés sur le bureau du président :
- Les lettres de convocation
- Les comptes annuels
- Le Rapport de gestion sur la société pour l'exercice clos au 31.12.2023
- Le texte des résolutions proposées à l'approbation de l'assemblée.

Monsieur le Président indique que les documents requis par la loi ont été adressés aux associés quinze jours avant la date de la présente assemblée. L'assemblée lui donne acte de cette déclaration. Puis, le président rappelle que l'assemblée s'est réunie afin de délibérer sur les questions inscrites à l'ordre du jour suivant :
- rapport de gestion sur la société pour l'exercice clos au 31.12.2023
- approbation des comptes pour l'exercice clos au 31.12.2023
- quitus à la Présidence
- affectation du résultat de l'exercice
- questions diverses
- pouvoirs en vue d'effectuer les formalités légales.

Il donne ensuite lecture des divers documents et ouvre les débats.
Un échange de vues intervient. Personne ne désirant plus prendre la parole, le président ouvre le scrutin sur les résolutions figurant à l'ordre du jour :

PREMIERE RESOLUTION

L'assemblée générale, après présentation ou lecture :
- du rapport du président sur la gestion de la Société pendant l'exercice clos le 31 décembre 2023
- des comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2023

Approuve les comptes dudit exercice, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces rapports. En conséquence, elle donne quitus de sa gestion à la présidence pour l'exercice écoulé.

DEUXIEME RESOLUTION

L'assemblée générale, approuvant la proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice de la manière suivante :

Le bénéfice de l'exercice s'élevant à	828 143 euros
A hauteur de	828 143 euros distribution de dividendes

TROISIEME RESOLUTION

Tous les pouvoirs sont donnés au porteur d'un original du présent procès verbal à l'effet de procéder à toutes les formalités légales.

Aucune autre question n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 11 heures.
De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par la Présidence et les associés présents.
La Présidence.

Franck GIULY

Mary Laure GIULY

MAIRIE DE NEUILLY-SUR-SEINE 154 (Hauts de Seine)

EXACOMPTA

SAS ARPSON

88 bis Av Charles de Gaulle

92200 NEUILLY SUR SEINE

ANNEXE DU 01/01/2023 AU 31/12/2023

Certifié Conforme
l'original

NETEXCO
127 BOULEVARD MALESHERBES

75017 PARIS
01.55.26.98.00

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2018-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 011		
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	20 438		1 578
TOTAL	20 438		1 578
TOTAL GENERAL	21 449		1 578

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 011	1 011
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			22 016	22 016
TOTAL			22 016	22 016
TOTAL GENERAL			23 027	23 027

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	1 011			1 011
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	17 034	2 096		19 130
TOTAL	17 034	2 096		19 130
TOTAL GENERAL	18 045	2 096		20 141

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Matériel de bureau informatique mobilier	2 096				
TOTAL	2 096				
TOTAL GENERAL	2 096				

Etat des provisions

Néant

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres créances clients	44 596	44 596	
Personnel et comptes rattachés	1 906	1 906	
Taxe sur la valeur ajoutée	7 062	7 062	
Divers état et autres collectivités publiques	9	9	
Charges constatées d'avance	5 811	5 811	
TOTAL	59 383	59 383	

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Fournisseurs et comptes rattachés	26 608	26 608		
Personnel et comptes rattachés	39 437	39 437		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	47 824	47 824		
Impôts sur les bénéfices	39 553	39 553		
Taxe sur la valeur ajoutée	10 833	10 833		
Autres impôts taxes et assimilés	5 289	5 289		
Groupe et associés	17 118	17 118		
Autres dettes	1 333	1 333		
Produits constatés d'avance	20 818	20 818		
TOTAL	208 814	208 814		

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Autres immobilisations incorporelles

(Code du Commerce Art. R 123-186)

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Titres immobilisés

(PCG Art. 831-2/20 et 832-7)

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis, à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.
En cas de cession portant sur un ensemble de titres de même nature conférant les mêmes droits, la valeur d'entrée des titres cédés a été estimée au prix d'achat moyen pondéré.
Les titres immobilisés ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

(PCG Art. 831-2 7°)

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale.
Les créances immobilisées ont le cas échéant été dépréciées par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Disponibilités en Euros

Les liquidités disponibles en caisse ou en banque ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	9
Disponibilités	3 707
Total	3 716

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 838
Dettes fiscales et sociales	57 397
Total	81 235

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	5 811
Total	5 811
Produits constatés d'avance	**Montant**
Produits d'exploitation	20 818
Total	20 818

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Dettes garanties par des sûretés réelles

Engagements financiers

Engagements donnés

Engagements reçus

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Crédit bail

(Code monétaire et financier R 313-14)

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite.
Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite.
Aucune provision pour charge n'a été comptabilisée au titre de cet exercice.

GIULY FRANCK P.D.G.

(1) **BILAN - ACTIF** N° 2050 2024

Désignation de l'entreprise : SAS ARPSON — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 88 bis Av Charles de Gaulle 92200 NEUILLY SUR SEINE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 0 1 4 2 4 8 8 2 0 0 0 5 8 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2		Exercice N clos le 31122023 Net 3	N-1 31122022 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA					
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC			
	Frais de développement *	CX		CQ			
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	1 011	AG	1 011	0	0
	Fonds commercial (1)	AH		AI			
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK			
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO			
	Constructions	AP		AQ			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS			
	Autres immobilisations corporelles	AT	22 016	AU	19 130	2 886	3 404
	Immobilisations en cours	AV		AW			
	Avances et acomptes	AX		AY			
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT			
	Autres participations	CU		CV			
	Créances rattachées à des participations	BB		BC			
	Autres titres immobilisés	BD		BE			
	Prêts	BF		BG			
	Autres immobilisations financières*	BH		BI			
	TOTAL (II)	BJ	23 027	BK	20 141	2 886	3 404
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL		BM			
	En cours de production de biens	BN		BO			
	En cours de production de services	BP		BQ			
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS			
	Marchandises	BT		BU			
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW			
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	44 596	BY		44 596	54 161
	Autres créances (3)	BZ	8 977	CA		8 977	51 756
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC			
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE			
	Disponibilités	CF	1 201 837	CG		1 201 837	1 115 954
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	5 811	CI		5 811	13 652
	TOTAL (III)	CJ	1 261 221	CK		1 261 221	1 235 523
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN					
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 284 248	1A	20 141	1 264 107	1 238 927

Renvois : (1) Dont droit au bail | (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP | (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : | Stocks : | Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dossier N° 070036 en Euros. Attestation de présentation des comptes NETEXCO

Certifié Conforme à l'original

Cegid Quadra

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition** N° 2051 2024

Désignation de l'entreprise : SAS ARPSON — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 206 500)	DA	206 500	206 500
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	20 650	20 650
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG		
	Report à nouveau	DH		173 642
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	828 143	475 871
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 055 293	876 663
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	17 118	9 663
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	26 608	19 356
	Dettes fiscales et sociales	DY	142 936	181 897
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	1 333	1 333
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB	20 818	150 015
	TOTAL (IV)	EC	208 814	362 264
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 264 107	1 238 927

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	208 814	362 264
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Certifié conforme à l'original